

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Traite de l'ensemble des composantes du projet (jetée, installations terrestres et gazoduc) et la sécurité maritime sur tout le trajet depuis le détroit de Cabot
- Évaluée par les spécialistes d'une trentaine d'agences et de services gouvernementaux

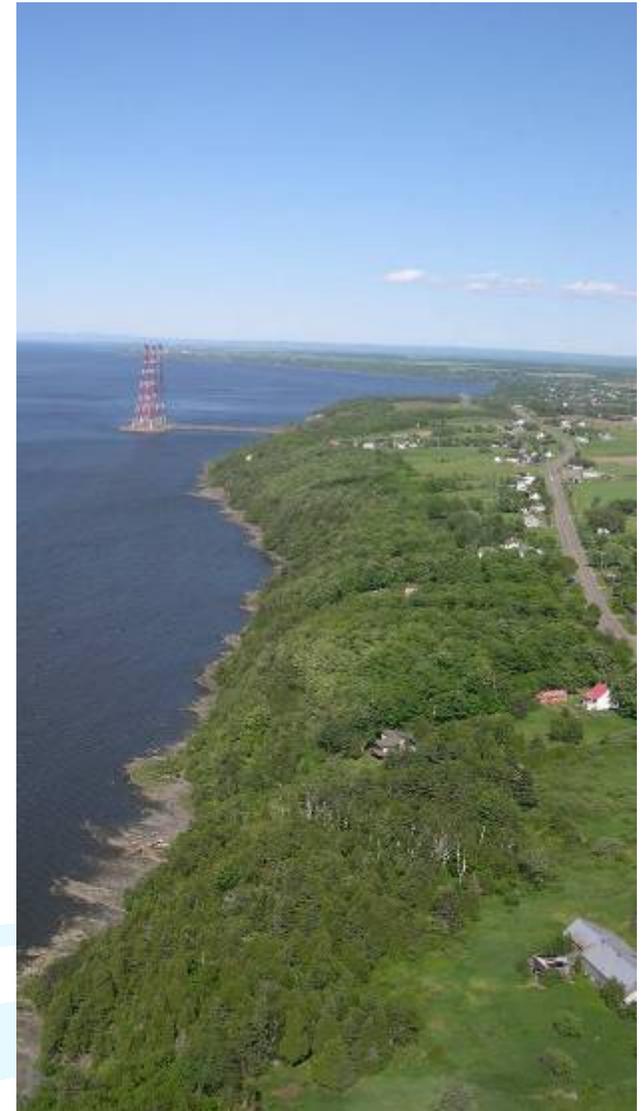


IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principaux enjeux – Milieu humain

Qualité de vie

- Santé
 - Aucun impact lié aux émissions atmosphériques
- Perception du risque
 - Peut être présente
 - Respect des critères établis
 - Zone d'exclusion à l'intérieur de la propriété
 - Encadrement par les autorités compétentes
- Paysage
 - Modification du paysage pour quelques points de vue valorisés
- Quiétude (bruit)/
Émissions atmosphériques
 - Respect des normes du MDDEP en construction et en exploitation



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principaux enjeux – Milieu humain



- Transports
 - Maritime
 - Insertion facile dans le trafic existant
 - Impact très faible sur navigation commerciale et de plaisance
 - Routier
 - Accès via la route Lallemand
- Déboisement pour l'emprise du gazoduc
 - Perte de peuplement
 - Compensation monétaire des propriétaires



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principales mesures d'atténuation – Milieu humain

- Négociation de gré à gré pour l'acquisition des terrains requis par le terminal
- Mesures de compensation pour les propriétés près du terminal (1,5 km)
 - Protection de la valeur des propriétés
 - Protection contre une augmentation des primes d'assurance
 - Frais de déménagement
- Remise en culture des terres non requises en exploitation
- Rétablissement du potentiel agricole des terres (gazoduc)



Présentation générale

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principales mesures d'atténuation – Milieu humain

- Travaux de construction de nuit réduits au minimum
- Contrôle des émissions de poussières lors de la construction
- Accès par la route Lallemand, tunnel sous la route 132
- Comité de liaison Rabaska–Ville–Citoyens
- Suivi psychosocial



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principales mesures d'atténuation – Paysage

- Choix d'un site éloigné du fleuve et de la route 132
- Réservoirs de GNL plus larges et moins hauts de 10 m
- Abaissement de la base des réservoirs de 10 m
- Construction de talus de 12 m
- Reboisement
 - Talus (14 800 arbres)
 - Près de la route 132



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principales mesures d'atténuation – Paysage



- Enfouissement des conduites cryogéniques
- Construction d'un tunnel sous la route 132
- Conception de l'éclairage (hauteur limitée des lampadaires,...)
- Intégration architectural de la jetée et des installations riveraines



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principaux enjeux – Milieu biologique

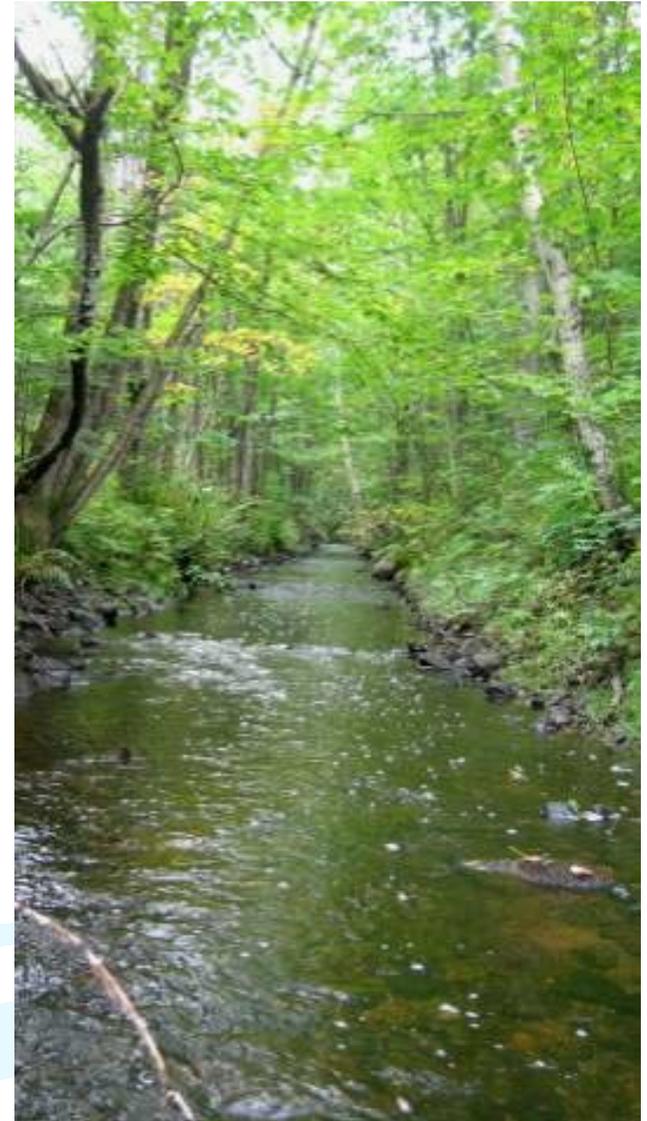
- Milieu d'implantation de la jetée et du terminal, pauvre et peu diversifié
- Pertes d'habitat possible pour les espèces riveraines à statut particulier
- Perturbation de l'habitat du poisson (en construction) pour certaines espèces à statut particulier
- Aucune espèce à statut particulier directement affectée par l'implantation du terminal
- Choix du tracé du gazoduc minimisant les impacts sur les milieux humides et les boisés valorisés



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Principales mesures d'atténuation – Milieu biologique

- Construction sur pieux de la jetée
- Compensation pour la perte de l'habitat du poisson (1,1 ha)
- Reboisement de 28 des 48 ha déboisés pour le terminal
- Aménagement d'un nouveau lit pour le ruisseau Saint-Claude
- Choix du tracé et des méthodes de construction du gazoduc minimisant les impacts
 - Passage en forage dirigé sous les rivières Etchemin, Beaurivage et Chaudière



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Retombées économiques (terminal + gazoduc)

- Investissement privé de 840 M\$ entraînant d'importantes retombées sur l'économie
 - Dont 444 M\$ au Québec
 - 234 M\$ en masse salariale
- 1 580 personnes-années en construction
 - Environ 73 % provenant de la région
- 70 emplois directs et 220 emplois indirects en exploitation
- Baisse du prix du gaz naturel de 5 % en moyenne (2010-2025)
 - 80 à 100 M\$/année d'économie pour les consommateurs québécois



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Retombées économiques (terminal + gazoduc)

Signature de conventions avec la Ville de Lévis garantissant :

- Le niveau de contribution fiscale de Rabaska (10 M\$ en moyenne par an sur 50 ans)
- La contribution de Rabaska (5,85 M\$) à la construction de la voie d'accès et d'un aqueduc
- Une politique favorisant la main-d'œuvre et les entreprises de Lévis
- Le maintien en agriculture des terrains entre la route 132 et les talus d'atténuation visuelle
- Diverses mesures concernant les activités récréatives (route bleue, route verte, ski de fond)



CONCLUSIONS



RABASKA...

- un partenariat unique œuvrant dans tous les maillons de la chaîne GNL
- une longue expérience dans l'industrie du GNL
- un projet sécuritaire localisé sur un site propice
- des impacts sur l'environnement réduits grâce à :
 - la nature même du projet,
 - l'optimisation de sa conception, et
 - aux mesures d'atténuation
- la disponibilité accrue du gaz naturel à des prix plus concurrentiels
- des retombées économiques importantes dans la région et dans l'ensemble du Québec



Une vision d'avenir
toute naturelle